

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche
Scientifique Université Hassiba Benbouali de Chlef
Faculté des langues étrangères



Procès-verbal du Conseil Scientifique de la
Faculté des langues étrangères

Référence de la session

N° de la session	Date de la session	Nature de la session	
		Ordinaire	Extraordinaire
03	23/09/2026	☒	



Procès-verbal de la réunion ordinaire du CSF N° 3/2026 du 23.09.2026

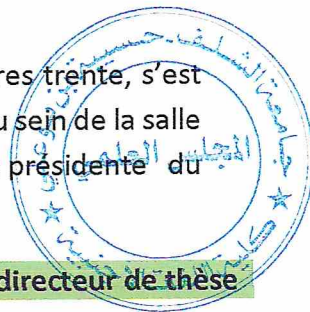
Étaient présents :

1. HOCINE Naima	Présidente du conseil scientifique de la faculté
2. BENALI REGUIEG Nacéra	Doyenne de la Faculté des langues étrangères
3. HOUCINI Bachir	Vice-doyen chargé de la PGRSRE
4. KERROUZI Redhouane	Vice-doyen chargé de la pédagogie
5. ZOURGUI Malika	Cheffe du département de langue anglaise
6. BENTCHIKOU Mohammed Amine	Chef du département de langue française
7. MEDANE Hadjira	Présidente du comité scientifique du dpt de français
8. CHAAL Houaria	Présidente du comité scientifique du dpt d'anglais
9. BOUKHELEF Faiza	Directrice du laboratoire TICELET
10. HADJ HENNI Imane	Représentante des enseignants du rang magistral
11. BENTALEB Ibtissam	Représentante des enseignants du rang magistral
12. BENADLA Ilhem	Représentante des enseignants du rang magistral
13. DJEDAINI Rabéa	Représentante des maitres assistants
14. MOKHTARI Meriem	Représentante des maitres assistants
15. MOUSSAOUI ABDELKARIM	Secrétaire général de la Faculté

Ordre du jour :

- Examen des demandes de changement et/ou de désistement de directeur de thèse ;
- Examen des dossiers de soutenance de thèse de doctorat et validation des propositions de jurys ;
- Examen des demandes d'organisation de manifestations scientifiques ;
- Validation des rapports d'expertise relatifs aux polycopiés de cours, aux ouvrages pédagogiques et aux cours en ligne ;
- Étude et désignation des experts pour l'évaluation des ouvrages pédagogiques et des ouvrages scientifiques ;
- Examen et validation d'un ouvrage scientifique collectif sous forme d'actes de colloque ;
- Examen des demandes de changement de destination et de désistement relatives aux séjours scientifiques de haut niveau de courte durée et aux stages de perfectionnement à l'étranger ; « étude du cas des candidats classés à égalité dans le cadre des séjours scientifiques de haut niveau de courte durée ;
- Divers : examen et validation de la dénomination en anglais des diplômes de doctorat du département d'anglais.

L'an deux mil vingt-six et le vingt-trois du mois de septembre, à dix heures trente, s'est réuni le conseil scientifique des langues étrangères, en session ordinaire au sein de la salle des réunions. Après les mots de bienvenue, la séance a été ouverte par la présidente du CSF en rappelant les points inscrits à l'ordre du jour



1. Examen des demandes de changement et/ou de désistement de directeur de thèse

➤ Département de français

Le Conseil scientifique de la Faculté a pris acte de la lettre de désistement de **Pr BELAOUF Mohammed**, motivée par son départ à la retraite, concernant l'encadrement du doctorant **LAGROUM Abdelaziz**, inscrit en filière « **Langue française** », spécialité « **Didactique des langues et cultures** ». Le doctorant, inscrit en **4e année de doctorat LMD**, travaille sur un projet de thèse intitulé : « **Acculturation aux écrits académiques** ». **Pr AIT DJIDA Mohand Amokrane**, professeur et spécialiste en didactique, a été proposé par le CFD en qualité de nouveau directeur de thèse. Cette proposition ayant été validée par le CSD, le **Conseil scientifique de la Faculté émet un avis favorable et valide la désignation de Pr AIT DJIDA Mohand Amokrane en qualité de nouveau directeur de thèse du doctorant LAGROUM Abdelaziz.**

2. Autorisations de dépôt et examens des propositions de jurys de soutenance de thèse de doctorat

➤ Département d'anglais

2.1. Candidate : **MOUMNA Hakima**

Le CSF a examiné le dossier de soutenance de thèse de doctorat de Madame **MOUMNA Hakima**, déposé par sa directrice de thèse, **Pre BOUKHELEF Faiza**, Université de Chlef.

- Filière : Langue anglaise
- Spécialité : Littérature
- Première année d'inscription : 2018-2019
- Intitulé de la thèse : ***The Promises of a New Disciplined, Cyberized Being: The Posthuman Construction of a New Societal and Technological Reality***

Le dossier comprend :

- Une copie de la thèse ;
- Un rapport de soutenabilité du directeur de thèse (Annexe 01) ;
- Un rapport sur la publication (Annexe 02) ;
- Une attestation d'inscription régulière (Annexe 03) ;
- Une publication scientifique dans une revue nationale ***Djoussour El-Maarefa***, classée C selon la classification de la DGRSDT (2025).

Publication :

MOUMNA Hakima & BOUKHELEF Faiza, « *The Unbearable Lightness of Being: A Posthumanist Reading to Scott Westerfeld's Specials* », ***Djoussour El-Maarefa***, vol. 8, n° 4, décembre 2022, pp. 528-538

ISSN: 2437-086X / E-ISSN: 2600-6111



Selon les modalités de soutenance de thèse de doctorat en sciences et après vérification du taux de plagiat de la thèse ($\leq 30\%$), le CSF émet un avis favorable à la soutenance et propose le jury ci-dessous :

Nom et prénom	Grade	Université	Qualité
BENTALEB Ibtissam	MCA	Université de Chlef	Présidente
BOUKHELEF Faiza	Professeur	Université de Chlef	Rapporteur
BELALEM Fatima Zahra Souad	MCA	Université de Chlef	Examinatrice
FALI Wafaa	MCA	Université d'Oran 2	Examinatrice
NAIMI Nabila	MCA	Ecole Normale Supérieure d'Oran	Examinatrice
EL BACHIR Yaqot	MCA	Université Djilali Bounaama - Khemis Miliana	Examinatrice

2.2. Candidate : BELLOUFA Sarra

Le CSF a examiné le dossier de soutenance de thèse de doctorat de Madame BELLOUFA Sarra, déposé par son directeur de thèse, Dr MEHDI Tayeb, MCA, Université de Chlef.

- Filière : Langue anglaise
- Spécialité : Didactique de langue anglaise
- Première année d'inscription : **2022/2023**
- Intitulé de la thèse : **Enhancing Intercultural Communication through Computational Thinking Case study : ENSB First year Students**

Le dossier comprend :

- Une copie de la thèse ;
- Un rapport de soutenabilité du directeur de la thèse (Annexe 1) ;
- Un rapport sur la publication (Annexe 2) ;
- Une attestation des inscriptions régulières (Annexe 3) ;
- Un procès-verbal de la réunion du CFD ;
- Un carnet du doctorant dûment rempli ;
- Deux communications internationales :
 1. Communication internationale 1 : *Implementing CLIL: Training Content Teachers* - **11/05/2023** - Université de Chlef ;
 2. Communication internationale 2 : *Technology and Language Assessment* - **31/05/2023** - Université de Chlef.
- Deux communications nationales :
 1. Communication nationale 1 : *Evolving Digital Literacy Among University Teachers* - **30/10/2025** - Université de Biskra ;
 2. Communication nationale 2 : *Enhancing Classroom Learning Through Games* - **29/04/2025** - Université de Mascara ;
- Une publication scientifique dans une revue internationale *Journal of Languages & Translation* classée B selon la classification de la DGRSDT (2025).



Publication :

Belloufa, S., & Mehdi, T. (2026). Exploring intercultural communication in EFL classrooms: Case study: B02 learners of English language, University of Bechar. *Journal of Languages & Translation*, 6(2), 156–168.

ISSN : 2716-9359 / E-ISSN : 2773-3505

<https://asjp.cerist.dz/en/article/301331>

Selon les modalités de soutenance de doctorat LMD et vu que la doctorante a obtenu 180 points et que le taux de plagiat de la thèse a été vérifié ($\leq 30\%$), le CSF émet un avis favorable à la soutenance et propose le jury ci-dessous :

Nom et prénom	Grade	Université	Qualité
BENALI REGUIEG Nacéra	Professeure	Université de Chlef	Présidente
MEHDI Tayeb	MCA	Université de Chlef	Rapporteur
MEHARET SARAH	MCA	Université de Chlef	Examinatrice
IDDOU Naima	MCA	Université de Chlef	Examinatrice
BOUGUENOUS Abdallah	MCA	Université de Relizane	Examineur
BELAIDOUNI Djilali	MCA	Université de Tiaret	Examineur

➤ Département de français

2.3. Candidate : SEKFAL Asma

Le CSF a examiné le dossier de soutenance de thèse de doctorat de Madame **SEKFAL Asma**, déposé par son directeur de thèse, **Pr HOUCINI Bachir**, Université de Chlef

- Filière : Langue française
- Spécialité : Didactique des langues étrangères
- Première année d'inscription : **mars 2022**
- Intitulé de la thèse : « **L'entrée par les compétences professorales dans la formation des formateurs en français langue étrangère** ».

Le dossier comprend :

- Une copie de la thèse ;
- Un rapport de soutenabilité du directeur de la thèse (Annexe 1) ;
- Un rapport sur la publication (Annexe 2) ;
- Une attestation des inscriptions régulières (Annexe 3) ;
- Un procès-verbal de la réunion du CFD ;
- Un carnet du doctorant dûment rempli ;
- Deux communications internationales :
 1. Communication internationale 1 : *Stratégies conversationnelles en interaction [asynchrone ?] sur le réseau social Facebook - 23 et 24 avril 2025 - Tiaret.*
 2. Communication internationale 2 : *L'identité numérique sur le web social : pratiques [communicationnelles ?] sur Facebook des internautes algériens - 01 et 02 octobre 2024 - Khenchela;*
- Deux communications nationales :
 1. Communication nationale 1 : *Le numérique au service de l'enseignement/apprentissage de l'écriture : analyse des pratiques - 25/06/2024 - ENS de Laghouat. ;*

2. Communication nationale 2 : *La conception d'actions de formation d'enseignants de langue - 27/11/2024 - Université de Mostaganem.*;
- Une publication scientifique dans une revue internationale **Taalimiya**, classée C selon la classification de la DGRSDT (2025).

Publication :

Sekfal, A., & Houcini, B. (2025). *La formation initiale des normaliens en Algérie : cas du stage pratique*. **Taalimiya**, 15(3), 1181–1195, Volume : 15 - Numéro : 3 - Date de publication : 26/12/2025

ISSN : 2170-1717 / E-ISSN : 2602-6015.

<https://asjp.cerist.dz/en/article/282454>

Selon les modalités de soutenance de doctorat LMD et vu que la doctorante a obtenu **180 points**, et après vérification du taux de plagiat de la thèse ($\leq 30\%$), le CSF émet un avis favorable à la soutenance et propose le jury ci-dessous

Nom et prénom	Grade	Université	Qualité
AIT DJIDA Mohand Amokrane	Professeur	Université de Chlef	Président
HOUCINI Bachir	Professeur	Université de Chlef	Rapporteur
MISSOUM BENZIANE Hassane	Professeur	Université de Chlef	Examineur
NOUREDDINE Djameleddine	Professeur	Université de Tiaret	Examineur
AOUALI Nawel	MCA	Université de Tiaret	Examinatrice

2.4. Candidate : BENAINESSEMENE Amina

Le CSF a examiné le dossier de soutenance de thèse de doctorat de Madame **BENAINESSEMENE Amina**, déposé par sa directrice de thèse, **Pre DEMBRI Kawther**, Université de Chlef.

- Filière : Langue française
- Spécialité : Langue et littérature française
- Première année d'inscription : 2019/2020
- Intitulé de la thèse : *Les innovations langagières inspirées du "HIRAK" de l'Algérie. Etude sémiotique, linguistique et sociolinguistique.*

Le dossier comprend :

- Une copie de la thèse ;
- Un rapport de soutenabilité du directeur de la thèse (Annexe 1) ;
- Un rapport sur la publication (Annexe 2) ;
- Une attestation des inscriptions régulières (Annexe 3) ;
- Une publication scientifique dans une revue internationale **LIMES PLUS Journal of Social Sciences and Humanities** classée B selon la classification de la DGRSDT (2025).

Publication :

Benainessemene, A., & Dembri, K. (2026). Linguistic, sociolinguistic and semiotic study of posters chanted during HIRAK in support of Gaza in Algeria. *LIMES PLUS Journal of Social Sciences and Humanities*, 23(2).

<https://limesplus.org/limesplus/article/download/130/138>

ISSN : 1820-0869 / E-ISSN : 2406-2871

Selon les modalités de soutenance de thèse de doctorat en sciences et après vérification du taux de plagiat de la thèse ($\leq 30\%$), le CSF émet un avis favorable à la soutenance et propose le jury ci-après :

Nom et prénom	Grade	Université	Qualité
DEBZA Mahfoudh	MCA	Université de Chlef	Président
DEMBRI Kawther	Professeure	Université de Chlef	Rapporteure
MOKHTAR SAADIA Nawal	Professeure	Université de Chlef	Examinatrice
OULEBSIR Kamila	Professeure	ENS d'Alger	Examinatrice
AZDIA Leila	MCA	Université de Mostaganem	Examinatrice

2.5. Candidat : GUELLAL Abdelkadir

Le CSF a examiné le dossier de soutenance de thèse de doctorat de Monsieur **GUELLAL Abdelkadir**, déposé par sa directrice de thèse, **Pre MEDANE Hadjira** (Université de Chlef).

- Filière : Langue française
- Spécialité : Langue et littérature française
- Première année d'inscription : **2016 / 2017**
- Intitulé de la thèse : ***La distanciation énonciative dans le discours la presse écrite algérienne francophone***

Le dossier comprend :

- Une copie de la thèse ;
- Un rapport de soutenabilité du directeur de la thèse (Annexe 1) ;
- Un rapport sur la publication (Annexe 2) ;
- Une attestation des inscriptions régulières (Annexe 3) ;
- Une publication scientifique dans une revue internationale ***Djoussour el maarifa*** classée **C** selon la classification de la DGRSDT (2025).
- un écrit de la directrice de thèse attestant qu'elle a autorisé le doctorant à publier l'article sans faire figurer son nom parmi les auteurs.

Publication :

Guellal, A. (2021). La distanciation énonciative dans le discours la presse écrite algérienne francophone. *Djoussour El-Maarefa*, 7(5), 673–680.

<https://asjp.cerist.dz/en/article/172499>

ISSN : 2437-086X/ E-ISSN : 2600-6111

Selon les modalités de soutenance de thèse de doctorat en sciences et après vérification du taux de plagiat de la thèse ($\leq 30\%$), le CSF émet un avis favorable à la soutenance et propose le jury ci-après :

Nom et prénom	Grade	Université	Qualité
RAI Aicha	MCA	Université de Chlef	Présidente
MEDANE Hadjira	Professeure	Université de Chlef	Rapporteure
BENADLA Ilhem	MCA	Université de Chlef	Examinatrice
BENMOUSSAT Boumediene	Professeur	Université de Tlemcen	Examineur
AZDIA Leila	MCA	Université de Mostaganem	Examinatrice
HATTAB Mohammed	MCA	Université d'Adrar	Examineur

4. Examen des demandes d'organisation de manifestations scientifiques

Le Conseil scientifique de la Faculté a examiné le dossier de demande d'organisation d'une manifestation scientifique soumis au titre de l'année en cours. Il s'agit d'un **colloque national en ligne**, intitulé « **Discours sociaux et intelligence artificielle : vers de nouvelles formes d'interactions interculturelles** », proposé par Pre DEMBRI Kawther et Pre MOKHTAR SAIDIA Nawel, et prévu le 11 avril 2026.



Ce dossier a été examiné sur la base des pièces fournies ainsi que de l'avis favorable émis par le Comité scientifique du département de français. Le CSD a toutefois relevé l'absence de références bibliographiques dans l'argumentaire, ainsi que l'absence de signature et de cachet sur la promesse de publication. Il recommande, par conséquent, de compléter le dossier avant sa transmission aux services chargés des manifestations scientifiques.

Sous réserve de la levée de ces réserves, le Conseil scientifique de la Faculté émet un avis favorable à l'organisation de ce colloque national en ligne.

5. Validation des rapports d'expertise relatifs aux supports pédagogiques et ouvrage scientifique

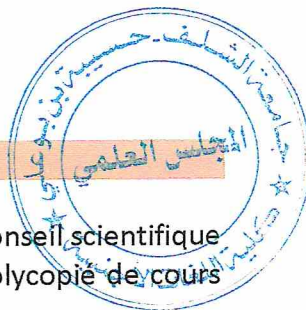
❖ Polycopiés de cours

➤ Département d'anglais

Après validation préalable par le Comité scientifique du département d'anglais, le Conseil scientifique de la Faculté a procédé à l'étude des rapports d'expertise relatifs aux polycopiés de cours présentés par :

- **Dre ZIDANE Samiya**, MCB, intitulé « **Grammaire de la langue d'étude** », destiné aux étudiants de **Licence 1**. Ce polycopié a reçu deux avis favorables : celui de **Dre BENAICHA MATI Khadidja**, MCA, Université de Chlef, en qualité d'experte interne, et celui de **Dre BACHIR Yaqout**, Université Djilali Bounaama de Khemis Miliana, en qualité d'experte externe.
- **Dre BRAIK Fethia**, MCA, intitulé « **American Civilization** », destiné aux étudiants de **Master 2, spécialité Literature & Civilization**. Ce polycopié a reçu deux avis favorables : celui de **Pre CHAAL Houaria**, Université de Chlef, en qualité d'experte interne, et celui de **Dre BENDJAMIL Khawla**, MCA, Université de Guelma, en qualité d'experte externe.

Au regard des rapports d'expertise favorables, le Conseil scientifique de la Faculté valide les rapports d'expertise susmentionnés et approuve l'utilisation de ces deux polycopiés en tant que supports pédagogiques pour les niveaux indiqués. Il autorise également leur mise en ligne sur le site web de la Faculté ainsi que leur dépôt au niveau de la Bibliothèque de la Faculté.



➤ Département de français

Après validation par le Comité scientifique du département de français, le Conseil scientifique de la Faculté a procédé à l'examen des rapports d'expertise relatifs au polycopié de cours présenté par :

- **Pre BENABOURA Wahiba**, intitulé « **Français sur objectifs spécifiques** », destiné aux étudiants de **Master 2, spécialité littérature et civilisation**. Ce support a fait l'objet de deux avis favorables : celui de **Pr KERROUZI Redhouane**, Université de Chlef, en qualité d'expert interne, et celui de **Pre ADIB Yasmine**, Université de Tissemsilt, en qualité d'experte externe.

Compte tenu des avis favorables émis, le Conseil scientifique de la Faculté valide les rapports d'expertise susmentionnés et approuve l'utilisation de ce polycopié en tant que support pédagogique pour le niveau indiqué. Il autorise également son affichage sur le site web de la Faculté ainsi que son dépôt au niveau de la Bibliothèque de la Faculté.

❖ Ouvrages pédagogiques

➤ Département d'anglais

Après validation par le Comité scientifique du département d'anglais, le Conseil scientifique de la Faculté a procédé à l'examen des rapports d'expertise relatifs aux ouvrages pédagogiques suivants :

Dre BABOU Amina, MCA, pour l'ouvrage intitulé « **How We Speak, Why We Vary?** », destiné aux étudiants de **Licence 3**. Cet ouvrage a fait l'objet de deux avis favorables, émis par **Pre CHAAL Houaria**, Université de Chlef, en qualité d'experte interne, et par **Pre BENZOUKH Halima**, Université de Ouargla, en qualité d'experte externe.

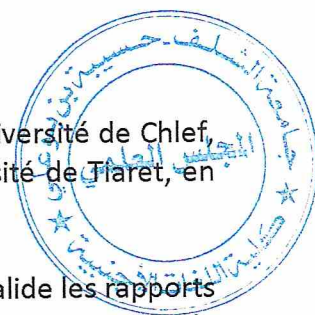
Dre ZOURGUI Malika, MCA, pour l'ouvrage intitulé « **Introduction to English for Specific Purposes** », destiné aux étudiants de **Licence 3**. Cet ouvrage a reçu deux avis favorables, formulés par **Pr AMARA Naimi**, Université de Chlef, en qualité d'expert interne, et par **Pre HAMANE Soraya**, Université d'Oran, en qualité d'experte externe.

Compte tenu des avis favorables émis, le Conseil scientifique de la Faculté valide les rapports d'expertise susmentionnés et approuve l'utilisation des ouvrages pédagogiques concernés en tant que supports d'enseignement.

➤ Département de français

Après validation par le Comité scientifique du département de français, le Conseil scientifique de la Faculté a procédé à l'examen des rapports d'expertise relatifs à l'ouvrage pédagogique de : **Dre HOCINE Naima, MCA**, intitulé « **Approches récentes et enseignement du FLE** », destiné aux étudiants de **Master 1, spécialité Didactique et langues appliquées**. Cet ouvrage

a fait l'objet de deux expertises, assurées par **Pr KERROUZI Redhouane**, Université de Chlef, en qualité d'expert interne, et par **Pr NOUREDDINE Djamaledine**, Université de Tiaret, en qualité d'expert externe.



Compte tenu des avis favorables émis, le Conseil scientifique de la Faculté valide les rapports d'expertise susmentionnés et approuve l'exploitation pédagogique de cet ouvrage pour le niveau indiqué.

❖ Cours en ligne

➤ Département d'anglais

Après validation par le Comité scientifique du département d'anglais, le Conseil scientifique de la Faculté a procédé à l'examen des rapports d'expertise relatifs aux cours en ligne proposés au titre de l'année universitaire 2025/2026. Il est rappelé que les experts internes et externes chargés de l'évaluation de ces cours en ligne ont été désignés lors de la réunion du Conseil scientifique de la faculté tenue au mois de décembre 2025.

Dr MEHDI Tayeb, MCA, a présenté un cours en ligne intitulé « **Littératies numériques** ». Ce cours a fait l'objet de deux avis favorables, émis par **Pr AMARA Naimi**, Université de Chlef, en qualité d'expert interne, et **Pr HEMAIDIA Mohamed**, Université de Tiaret, en qualité d'expert externe.

Dre HADJ HENNI Imane, MCA, a présenté un cours en ligne intitulé « **African American Literature** ». Ce cours a reçu deux avis favorables, formulés par **Dre MEHARET Sarah, MCA**, Université de Chlef, en qualité d'experte interne, et **Pr BENLAHCENE Mallek, MCA**, Université Batna 2, en qualité d'expert externe

Le Conseil scientifique prend acte des rapports d'expertise susmentionnés et valide le contenu des cours en ligne.

6. Étude et désignation des experts pour la validation des supports pédagogiques et cours en ligne

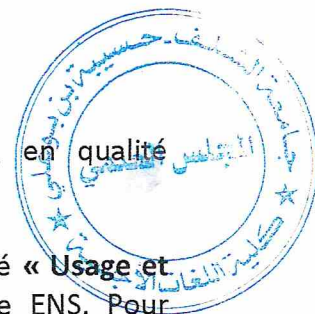
❖ OUVRAGES PEDAGOGIQUES

Dans le cadre de l'expertise et de la validation des ouvrages pédagogiques destinés aux étudiants des filières de Licence et de Master, après étude et approbation au niveau des CSD de chaque département, les membres du conseil scientifique émettent un avis favorable pour les ouvrages déposés par :

➤ Département de français

Pre MEDANE Hadjira a proposé un ouvrage pédagogique intitulé « **Lexicologie** ». Pour l'évaluation de cet ouvrage, le Conseil scientifique de la Faculté a retenu :

- **Pre SLIMANI Hakima**, Université de Chlef, en qualité d'experte interne ;



- **Pre HARIG BENMOSTEFA Fatima Zohra**, Université d'Oran, en qualité d'experte externe.

Dr BOURIDANE Hadj, MCA, a proposé un ouvrage pédagogique intitulé « **Usage et maîtrise de la langue** », destiné aux étudiants de première année ENS. Pour l'évaluation de cet ouvrage, le Conseil scientifique de la Faculté a retenu :

- **Pr AIT DJIDA Mohand Amokrane**, Université de Chlef, en qualité d'expert interne ;
- **Pr IMESSAOUDÈNE Fouzi**, Université de Tissemsilt, en qualité d'expert externe.

➤ **Département d'anglais**

Dr ARAB Samir a proposé un ouvrage pédagogique intitulé « **Literature: Theory and Practice** ». Pour l'évaluation de cet ouvrage destiné aux étudiants du niveau **L3**, le Conseil scientifique de la Faculté a retenu :

- **CHAAL Houaria**, Université de Chlef, en qualité d'experte interne ;
- **GHOUTI Hadjoui**, Université de Tlemcen, en qualité d'expert externe.

Dre BABOU Amina a proposé un ouvrage pédagogique intitulé « **Research Methodology in Literature: A Textbook on Reading, Research, and Writing for Master's Students** », destiné aux étudiants de **Master 1 (Lit & Civ)**. Pour l'évaluation de cet ouvrage, le Conseil scientifique de la Faculté a retenu :

- **Pre BOUKHELEF Faiza**, Université de Chlef, en qualité d'experte interne ;
- **Pre BERREZOUG Hanaa**, Université de Saïda, en qualité d'experte externe.

Le Conseil scientifique approuve la désignation des experts susmentionnés.

❖ **Ouvrages scientifiques**

En référence aux avis favorables émis par les Comités scientifiques des départements concernés, le Conseil scientifique de la Faculté a examiné les propositions relatives aux ouvrages scientifiques et arrêté la désignation des experts chargés de leur évaluation.

➤ **Département de français**

Dre HOCINE Naima, MCA, a proposé un ouvrage scientifique intitulé « **Repenser la didactique des langues à l'ère de l'intelligence artificielle. Médiations, apprentissages, littératies et recompositions théoriques** ». Son expertise est confiée à **Pr HOUICINI Bachir**, Université de Chlef, en qualité d'expert interne, et à **Pre BENATTA Fatima Zohra**, Université de Mascara, en qualité d'experte externe.

Pre MEDANE Hadjira et **Dre BENADLA Ilhem, MCA**, ont proposé un ouvrage scientifique intitulé « **Hashtag, pratiques langagières et technodiscursivité sur l'écosystème des réseaux sociaux** ». Son évaluation est confiée à **Dr BENTCHIKOU Mohammed Amine, MCA**, Université de Chlef, en qualité d'expert interne, et à **Pr BENMOUSSAT Boumedienne**, Université de Tlemcen, en qualité d'expert externe.

➤ Département d'anglais

- **Dre BABOU Amina, MCA**, a proposé un ouvrage scientifique intitulé « **Women, Language and Leadership : The Double Bind in North Africa and the Middle East** ». Son évaluation est confiée à **Pr AMARA Naimi**, Université de Chlef, en qualité d'expert interne, et à **Pr KHELLADI Mohamed**, Université de Tlemcen, en qualité d'expert externe.
- **Dr ARAB Samir, MCA**, a proposé un ouvrage scientifique intitulé « **Teaching Literature in Higher Education: Contemporary Pedagogies, Classroom Practices, and Assessment** ». L'expertise de cet ouvrage est confiée à **HANIFI Aissa**, Université de Chlef, en qualité d'expert interne, et à **MERINE Asma**, Université de Naâma, en qualité d'experte externe.

À l'issue de l'examen des propositions et au vu des avis favorables des Comités scientifiques des départements concernés, le Conseil scientifique de la Faculté approuve la désignation des experts susmentionnés, chargés de l'évaluation des ouvrages scientifiques précités.

❖ Ouvrage collectif (actes de colloque)

➤ Département de français

Pre MEDANE Hadjira, Université de Chlef, et **Pr BENMOUSSAT Boumediene**, Université de Tlemcen, ont proposé un ouvrage scientifique collectif, sous forme d'**actes de colloque**, intitulé « **L'humour 2.0 : discours, stratégies et enjeux à l'ère du numérique** ». Cet ouvrage est issu du colloque national du même intitulé, organisé les **27 et 28 octobre 2025** par l'équipe de recherche du projet PRFU « **Hashtag, pratiques langagières et technodiscursivité sur l'écosystème des réseaux sociaux** », en collaboration avec le laboratoire **DYLANDIMED**.

Après examen et validation par le CSD du département de français, le Conseil scientifique de la Faculté valide cet ouvrage collectif sous forme d'actes de colloque et approuve la constitution de son comité scientifique de lecture, chargé de l'évaluation des articles soumis.

❖ Désistements et changement de destination des stages 2026

Le CSF a procédé à l'examen des dossiers relatifs aux demandes de régularisation portant sur le changement de destination, ainsi qu'aux demandes de désistement concernant les séjours scientifiques programmés au titre de l'exercice budgétaire 2026. À l'issue de cet examen, le CSF émet un avis favorable aux demandes de changement de destination des stages à l'étranger.

Le CSF a également examiné les demandes de désistement relatives aux **séjours scientifiques de haut niveau de courte durée** et aux **stages de perfectionnement à l'étranger**, programmés au titre de l'exercice budgétaire 2026. À l'issue de cet examen, le CSF prend acte des désistements formulés par les enseignantes concernées par les séjours scientifiques de haut

niveau de courte durée, à savoir : **TARFAOUI Fatima Zahra**, MCB ; **BOUKHELEF Faiza**, Professeure ; **BABOU Amina**, MCA ; et **BELALEM Fatima Zahra Souad**, MCA.



Le CSF prend également acte des désistements formulés par les doctorantes concernées par les stages de perfectionnement à l'étranger, à savoir : **BAADOUD Safia**, dont le stage était prévu à Selçuk University, en Turquie, et **ABBAS CHOHR Nouha**, dont le stage était prévu à Anadolu University, en Turquie.

❖ **Rappel des décisions du CSF du 10 juin 2026 relatives aux modalités de prise en charge et à la réaffectation des quotas**

Le Conseil scientifique de la Faculté rappelle que, lors de sa réunion tenue le **10 juin 2026**, il a été décidé de fixer la durée des séjours à **sept (07) jours** et de plafonner le montant du billet d'avion à **quatre-vingt mille dinars algériens (80 000 DA)**. Il est également rappelé qu'en l'absence de candidatures enregistrées au titre du programme spécifique de perfectionnement en langue anglaise pour l'exercice **2026**, et conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté n° **345 du 09 mars 2026**, le Conseil scientifique de la Faculté avait proposé la réaffectation (transfert) des quotas non consommés aux autres catégories de mobilité de courte durée à l'étranger, au profit des enseignants-chercheurs et des personnels ATS.

❖ **Départage des candidats classés à égalité**

À la suite de l'affichage de la liste des candidats aux **séjours scientifiques de haut niveau de courte durée**, et au regard de l'enveloppe budgétaire disponible, il a été constaté que le classement s'arrêtait au **rang 35**. Trois enseignants du département d'anglais se trouvent toutefois classés à égalité à ce même rang, alors que seuls deux d'entre eux peuvent être retenus. Il s'agit de **Dr DJEROUANE Fethi**, **Dre BERKAT Wafa** et **Dre LARIBI Assia**.

Après examen de la situation, le CSF relève que les trois candidats concernés sont tous enseignants de grade **MCA** et qu'ils ont tous bénéficié d'un stage au cours des trois dernières années. Afin de procéder à un départage objectif, le CSF décide de retenir, pour ce cas précis, le critère de la **production scientifique**, conformément aux éléments pris en considération dans la grille de classement. Seront ainsi retenus les deux candidats ayant obtenu les meilleurs scores au titre de ce critère pour l'année **2025-2026**.

Après application du critère de la **production scientifique**, les trois enseignants classés à égalité au rang 35 sont départagés comme suit :

Rang après départage	Nom et prénom	Grade	Points obtenus au titre de la production scientifique
1	DJEROUANE Fethi	MCA	14 points
2	LARIBI Assia	MCA	12 points
3	BERKAT Wafa	MCA	10 points

Sur la base de ce classement, le CSF propose de retenir les deux candidats ayant obtenu les meilleurs scores au titre de la production scientifique, dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible.

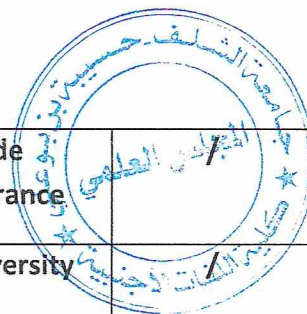
Par ailleurs, et afin d'assurer une gestion plus harmonisée des situations similaires, le CSF recommande que des critères de départage soient définis en amont pour les prochaines opérations de sélection. Ces critères devront être objectifs, transparents et applicables à toute situation d'égalité. À ce titre, le CSF propose de prendre notamment en considération l'antériorité du dernier stage ou de la dernière mobilité scientifique, en accordant la priorité au candidat dont le dernier bénéfice est le plus ancien. La production scientifique récente pourrait également être retenue, selon une période de référence clairement définie et en conformité avec les éléments prévus dans la grille de classement. En cas d'égalité persistante, tout autre critère objectif préalablement adopté par le CSF pourrait être mobilisé.

Le CSF recommande ainsi la formalisation de ces critères afin de garantir une procédure harmonisée, équitable et transparente lors des prochaines opérations de sélection.

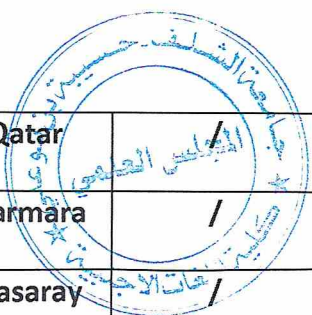
Après application du critère de départage retenu et validation des changements de destination, le CSF arrête la liste finale des bénéficiaires des séjours scientifiques de haut niveau de courte durée comme suit :

➤ **Séjours scientifiques de haut niveau de courte durée**

N°	Nom et Prénom	Nbre de points	Grade	Destination	Changement de destination
01	AMARA Naimi	75.5	Professeur	Université de Coventry Royaume - Unis	/
02	HOCINE Naima	67.5	Maitre de conférences classe A	Université Roma Italie	/
03	MEDANE Hadjira	65	Professeure	Université de Milan (La Statale) Italie	/
04	HOUCINI Bachir	51	Maitre de conférences classe A	Université Paris 8 - France	Université d'Istanbul- Turquie
05	KARA MOSTEFA Leila	50	Professeure	Université de Rouen, France	Université de Tunis, Tunisie
06	MISSOUM Fatma Zohra	49	Maitre de conférences classe B	Université Umm Al-Qura Arabie Saoudite	/
07	KERROUZI Redhouane	45	Maitre de conférences classe A	Université Paris 8 - France	Université d'Istanbul- Turquie



08	HANIFI Aissa	44	Maitre de conférences classe A	Université de Montpellier, France	/
09	MEHDI Tayeb	43	Maitre de conférences classe A	Ain Shams University Egypte	/
10	MISSOUM BENZIANE Hassane	42	Maitre de conférences classe A	Université de Carthage Tunisie	/
10	MAKHLOUF Kouider	42	Maitre de conférences classe A	Université de Malaya Malaisie	/
12	HERNOUNE Bencherki	39	Maitre de conférences classe A	Université de Malaya Malaisie	/
13	ARAB Samir	38.5	Maitre de conférences classe A	Université de Yarmouk Jordanie	/
14	MEHARET Sarah	38	Maitre de conférences classe A	Ain Shams University Egypte	/
14	CHAAL Houaria	38	Maitre de conférences classe A	Université de Barcelone Espagne	/
16	DEMBRI Kawther	37	Professeure	King Saud University Arabie Saoudite	/
17	DEBZA Mahfoudh	33	Maitre de conférences classe A	Université de Mons, Belgique	Université de Marmara, Turquie
18	ZOURGUI Malika	29	Maitre de conférences classe A	Université de Granada Espagne	International Islamic University- Malaisie
19	BOURIDANE Hadj	28	Maitre de conférences classe A	ENS de Lyon France	/
20	BRAIK Fethia	27	Maitre de conférences classe A	Université de Barcelone Espagne	/
21	SENKADI Abdelkader	26.5	Professeur	International Islamic University- Malaisie	/
22	BOUROUINA El Hadj	26	Maitre de conférences classe A	Université de Sousse, Tunisie	/
23	BENTALEB Ibtissam	24	Maitre de conférences classe A	Université de Vienne Autriche	Université de Jordanie, Jordanie
23	BENABOURA Wahiba	24	Professeur	Université de Granada Espagne	International Islamic University- Malaisie
25	HADJ HENNI Siham	22	Maitre de conférences classe B	Université de Jordanie, Jordanie	Université d'Istanbul, Turquie



25	HADJ HENNI Imane	22	Maitre de conférences classe A	Université de Qatar	/
27	KASSOUL Abdelkader	21	Maitre de conférences classe A	Université de Marmara Turquie	/
27	BENDERDOUCH Nour El Houda	21	Maitre de conférences classe B	Université Galatasaray Turquie	/
29	BENADLA Ilham	19	Maitre de conférences classe A	Université de Milan (La Statale) Italie	/
29	ABDELAZIZ Ahmed	19	Maitre de conférences classe B	Université de Marmara, Turquie	/
31	IDDOU Naima	17	Maitre de conférences classe B	Université du Qatar, Qatar	/
32	BENBALI Tayyib	16	Maitre de conférences classe B	Istanbul Medipol University- Turquie	/
32	SLIMANI Hakima	16	Professeur	Université de Malaga Espagne	/
34	DJEROUANE Fathi	15	Maitre de conférences classe A	Université d'Umm Al- Qura Arabie Saoudite	/
34	LARIBI ASSIA	15	Maitre de conférences classe A	Unint Universita Italie	/

➤ Stages de perfectionnement à l'étranger

N°	Nom et Prénom	Nbre de points	Destination	Changement de destination
01	MAIRECHE Menar	27	Libyan Academy for Postgraduate Studies Libye	Université de Tunis, TUNISIE
04	SAYAH Leyla	5	Université La Statale Milan Italie	/

Divers

❖ Examen et validation de la dénomination des diplômes de doctorat- Département d'anglais

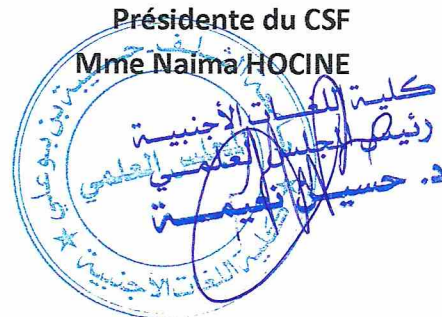
Le Conseil scientifique a pris connaissance du procès-verbal de la réunion tenue le 05 septembre 2026, sous la présidence du **Pr AMARA Naimi**, relative à l'unification de la dénomination en langue anglaise des diplômes de doctorat de la promotion 2023 dans le système PROGRES. Les dénominations proposées sont les suivantes :

N°	Dénomination telle qu'elle figure dans l'offre de formation	Dénomination en anglais
1	Langue de spécialité, culture, et entreprise	Language for Specific Purposes, Culture, and Enterprise
2	Didactique de la langue anglaise	Didactics of the English Language

Après examen, le Conseil scientifique approuve les dénominations proposées et valide leur adoption pour les diplômes concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à treize heures trente.

Présidente du CSF
Mme Naima HOCINE



Democratic and Popular Republic of Algeria

Ministry of Higher Education and Scientific Research
Hassiba Benbouali University of Chlef
Faculty of Foreign languages
Scientific Council of the Faculty
N°: /CSF/FLE/UHBC/26



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة حسنية بن بوعلي الشلف

كلية اللغات الأجنبية

المجلس العلمي للكلية

Feuille d'émargement / Réunion ordinaire du CSF N° 3/2026 du 23.09.2026

N°	Nom et prénom	Qualité	Signature
01	HOCINE Naima	Présidente du CSF	
02	BENALI REGUIEG Nacéra	Doyenne de la Faculté des langues étrangères	
03	HOUCINI Bachir	Vice-doyen chargé de la PGRSRE	
04	KERROUZI Redhouane	Vice-doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants	
05	ZOURGUI Malika	Cheffe du département de langue anglaise	
06	BENTCHIKOU Mohammed Amine	Chef du département de langue française	
07	MEDANE Hadjira	Présidente du comité scientifique du département de français	
08	CHAAL Houaria	Présidente du comité scientifique du département d'anglais	
09	BOUKHELEF Faiza	Directrice du laboratoire TICELET	
10	BENTALEB Ibtissam	Représentante des enseignants du rang magistral	
11	HADJ HENNI Imane	Représentante des enseignants du rang magistral	
12	BENADLA Ilhem	Représentante des enseignants du rang magistral	
13	DJEDAINI Rabéa	Représentante des maitres assistants	
14	MOKHTARI Meryem	Représentante des maitres assistants	
15	MOUSSAOUI AbdelKrim	Secrétaire général de la faculté	